

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 06 FEVRIER 2025

SWEN Capital Partners annonce le closing final de son fonds SWEN Mezz Flex 3, dédié à la dette mezzanine

SWEN Capital Partners, acteur de référence de l'investissement responsable en non coté, annonce le closing final du troisième millésime de sa gamme de fonds dédiée à la dette mezzanine, SWEN Mezz Flex 3. Lancé fin 2022, le fonds a collecté près de 112M€, soit 20% de plus que le précédent millésime. Il vise un objectif de 20 participations et a déjà réalisé douze investissements, ainsi qu'une cession réussie. Le FPCI [Fonds professionnel de Capital Investissement], classé Article 8 au sens de la Règlementation SFDR¹ est réservé à une clientèle d'investisseurs professionnels ou assimilés à partir d'un engagement minimum de souscription de 1 M€.

Des investissements diversifiés dans le segment des *small et midcaps*

SWEN Mezz Flex 3 se distingue par son positionnement *small et midcap* en France (>50%). Son approche hybride (mezzanine + fonds propres) confère aux managements et aux sociétés une structure de financement adaptée à leurs besoins. Le fonds compte parmi ses souscripteurs plus d'une dizaine de clients institutionnels, aussi bien nouveaux investisseurs que fidèles de la gamme.

Avec plus de 200 M€ investis dans une cinquantaine de transactions, SWEN Capital Partners peut se prévaloir d'un long *track record* dans le domaine de la mezzanine depuis plus de 12 ans.

SWEN Mezz Flex 3 a été marqué par un *deal flow* particulièrement dynamique, notamment grâce à son positionnement sur tous les types de deal (notamment des opérations de LBO, sponsorless, mezzanine développement...) et à sa stratégie de diversification.

Le fonds investit en direct dans 3 thématiques porteuses : la production et les services pour demain, le bien-être et la santé, et la tech (data/software). Les entreprises ciblées sont des PME-ETI pour des tickets qui varient entre 5 et 10 M€.

12 investissements ont déjà été réalisés, notamment pour accompagner l'internationalisation d'**Agora Makers** (leader européen de la conception et la fabrication de solutions d'éclairage public et de mobilier urbain), la croissance d'**Alpha Group** (acteur incontournable des métiers de l'étanchéité des toitures), ainsi que celle de **Mitem Pharma**, spécialisée dans les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur.

Une approche de la dette privée qui place la finance durable au cœur du financement

Classé article 8 selon la réglementation SFDR, ce fonds bénéficie, à l'instar de l'ensemble des produits SWEN CP, de l'expertise en matière d'ESG, développée depuis plus de 10 ans. L'équipe Finance Durable, composée de 10 collaborateurs emmenés par Renaud Serre-Lapergue et Julie Olivier, accompagne l'équipe dette mezzanine dans l'évaluation des actifs sur les enjeux de durabilité, la recherche d'axes d'amélioration et le suivi des indicateurs de performance.

¹ Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

Le véhicule obéit à des critères stricts en matière de financement et bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il se fixe une proportion minimale de 10% d'investissements durables² ayant un objectif environnemental.

Dans la même lignée et dès le lancement du fonds en 2022, la plupart des participations ont intégré les « *ESG margin ratchets* », un mécanisme ajustant les taux d'intérêt en fonction de la réalisation des critères ESG.

« *Nous nous réjouissons du closing final de ce troisième millésime de SWEN Mezz Flex. Cette réussite est le résultat de la combinaison du soutien de nos investisseurs et de l'expertise des équipes Mezzanine et Finance Durable de SWEN Capital Partners qui ont coconstruit cette troisième génération avec des marqueurs forts* » déclare Jérôme Delmas, Directeur Général chez SWEN Capital Partners.

« *Nous sommes ravis de cette annonce, qui dépasse le précédent millésime, porté par notre positionnement différenciant sur le segment du small-cap, encore peu adressé par les acteurs de la dette mezzanine. Nous nous réjouissons d'avoir réuni des investisseurs fidèles, témoignant de leur confiance renouvelée dans cette stratégie, et des nouveaux venus qui ont été attirés par l'expertise de l'équipe mezzanine et Finance Durable de SWEN CP* », partage Diego Felipe Aponte-Vargas, Directeur de Gestion, à la tête de l'activité Dette Mezzanine chez SWEN Capital Partners.

À propos de SWEN Capital Partners

SWEN Capital Partners est un des principaux acteurs de l'investissement durable en *private equity*, infrastructures et dette mezzanine, avec plus de €9,1 milliards* d'actifs sous gestion et conseil, et emploie plus de 120 personnes. La société de gestion, appartenant au groupe Ofi Invest (dont les principaux actionnaires sont des entités du groupe Aéma : Macif, Abeille Assurances Holding, Aésio Mutuelle), Crédit Mutuel Arkéa, et SWEN Managers (une holding d'environ 50 employés), a toujours placé la finance durable au cœur de son approche et propose à ses clients des solutions d'investissement innovantes et responsables. En octobre 2023, SWEN CP est devenue une Société à Mission, marquant une orientation décisive en faveur de la Nature.

* *montant des engagements cumulés*

À propos de SWEN MEZZ FLEX 3

SWEN Mezz Flex 3 est un Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) qui n'a pas été soumis à l'agrément de l'AMF. Le Fonds peut donc adopter des règles de gestion spécifiques dérogatoires aux fonds agréés. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que la souscription, l'acquisition, la cession ou le transfert des Parts, directement ou par personne interposée, est réservé aux investisseurs avertis listés à l'article 423-49 du Règlement Général de l'AMF et possédant l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus.

Avant d'investir dans ce Fonds, vous devez comprendre comment il sera géré et quels sont les risques particuliers liés à la gestion mise en œuvre. En particulier, vous devez prendre connaissance des conditions et des modalités particulières de fonctionnement et de gestion de ce Fonds telles qu'énoncées dans la documentation juridique du Fonds, de même que les conditions dans lesquelles la documentation juridique du Fonds peut être modifiée.

² Selon l'article 2.17 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure Regulation et telle que précisée par SWEN CP et disponible sur son site : <https://www.swen-cp.fr/site/parameters?url=https%3A%2F%2Fparametersservices.ofivalmo.fr%2FgetFile%3Ffid%3D63ada847a2f73%26filenam%3D63ada847a2f73-document-63ada847a49c3.pdf%26type%3D3>

Contacts presse

SHAN

Lola Gozlan – lola.gozlan@shan.fr / 06 24 76 83 40

Clara Flore – clara.flore@shan.fr / 06 16 04 64 33

SWEN CP

Lola Fornari - lfornari@swen-cp.fr / 06 49 87 28 35